Étude de cas

Autoprotection en dehors des structures de protection communautaires

Engagement des autorités | Plans d'action | Violences basées sur le genre

République Démocratique du Congo

Étude de cas des actions de plaidoyer du village de Mashuba, dans le groupement de Kigoma, chefferie de Bafuliiru, territoire d'Uvira

Par Augustin Titi, Coordinateur du Centre pour le Développement Intégral de L'Enfant Rural (CEDIER)

Les femmes des moyens plateaux fréquentent le marché de Buzukye chaque jeudi, permettant d'écouler des produits agricoles récoltés dans les moyens et hauts plateaux. Certaines femmes des moyens plateaux y ravitaillent celles des hauts plateaux avec d'autres produits qui sont difficiles à trouver sur l'axe (par exemple savon, allumettes, etc.). Ce marché se trouve dans la chaîne de montagnes de Mitumba entre les moyens et les hauts plateaux d'Uvira.

Lors de l'élaboration du Plan de problème de protection spécifique aux femmes (PPPSF), le Forum des femmes mis en place à Mashuba avait identifié la menace de viols, de coups et blessures et les collectes forcées de produits agricoles à l'aller et au retour, et le cas de braquage par les groupes armés. Tout au long de leurs parcours, les femmes ont rapporté que le chemin était beaucoup moins sécurisé, les exposant à diverses agressions dont elles sont les victimes.

Premier mécanisme de défense mis en place :

Face à cette situation, elles ont développé en premier lieu un mécanisme d'autoprotection, qui consistait chaque fois à s'attendre pour qu'elles partir en groupe. Cependant, cette mesure n'a pas été du tout efficace, parce qu'elle n'a pas atténué la menace des groupes armés, d'autant plus qu'on a rapporté une embuscade d'un groupe des femmes revenant du marché dont la majorité a été violée en groupe.

En second lieu, elles ont décidé d'être accompagnées par leurs maris et des jeunes (issu de leur groupe d'autoprotection communautaire), parfois armés. Ce qui les exposait encore, car ces jeunes n'avaient pas, en termes de rapport de force avec le GA, la capacité de dissuader de manière significative la menace de ces groupes armés. En fait, cette mesure d'autoprotection a même augmenté des risques : un jour, il y a eu un échange de tirs des balles, provoquant une débandade au cours de laquelle une femme a été blessée et référée à une structure médicale, d'autre sont parties dans la brousse à leurs risques et péril.

Deuxième mécanisme de défense envisagé.

Ce mécanisme n'ayant pas abouti à une véritable protection, le FdF a commencé une action de plaidoyer auprès des autorités locales du lieu et du comité des sages pour trouver des mesures palliatives pouvant protéger les femmes chaque jeudi, le jour du marché.

Les autorités locales se sont engagées à contacter le commandant du 3304e régiment militaire pour ce faire.

Sur impulsion de cette action de plaidoyer, le commandant du régiment a pris la décision de détacher des militaires dont un groupe s'est positionné sur le marché et un autre groupe mobile accompagnait les femmes en les faisant traverser les lieux les plus risqués jusqu'au lieu de jonction avec les autres militaires positionnés sur le marché qui à leur tour les accompagnaient jusqu'au marché et vice versa pendant les retours.

Ces mécanismes locaux flexibles et situationnels d'autoprotection comportent des risques pour les femmes, mais ils se sont avérés utiles pour protéger et porter secours aux membres des communautés de manière générale, et notamment les femmes et les enfants.